

Mardi, l'ancien ministre des Finances a déjeuné avec onze parlementaires proches. Il les a exhortés à défendre le bilan de la politique de l'offre, un « combat idéologique »

Dérive budgétaire : Le Maire est-il coupable ?

Sidérant

La Commission des finances de l'Assemblée nationale va se transformer en commission d'enquête parlementaire sur le dérapage des finances publiques sous la présidence de l'Insoumis Eric Coquerel. **L'ancien ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, n'entend pas se dérober : il compte faire valoir ses arguments et se défendre.**

Marc Vignaud et François-Xavier Bourmaud

NOUS SOMMES EN JUILLET 2022. La France vient de publier, avec plusieurs mois de retard sur le calendrier habituel, sa trajectoire budgétaire pour les cinq prochaines années, jusqu'en 2027. Elections présidentielle et législative obligent. A l'issue d'une non-campagne, le chef de l'Etat vient d'être réélu, mais a perdu sa majorité absolue à l'Assemblée nationale. Reconduit à la tête de la forteresse de Bercy, Bruno Le Maire vante une traduction « du sérieux budgétaire voulu par le président de la République ». Mais il lâche aussi, sibyllin : « Le programme de stabilité est un document politique ».

Un document politique ? C'est qu'il vient, avec le chef de l'Etat, de retoquer la copie initiale de la puissante direction générale du Trésor. Elle prévoyait, pour la fin du mandat, un taux de chômage supérieur à l'objectif de plein-emploi réaffirmé par Emmanuel Macron, en cohé-

rence avec les hypothèses économiques. « Suggérer que le chômage sera plus élevé en 2027 malgré toutes nos réformes, c'était complètement con ! », peste-t-on dans l'entourage du ministre. Qu'on se le dise : pour Le Maire et Macron, l'économie doit se soumettre à la politique, quitte à la tordre pour rentrer dans les cases. La promesse consiste alors à ramener le déficit à 2,9% du PIB en 2027.

Invasion. Un objectif présenté comme un impératif au moment où les taux d'intérêt auxquels la France emprunte ont commencé à augmenter. Ce sera finalement 4%, à en croire les promesses de Michel Barnier...

Quelques mois plus tôt, en février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine, ce qui accentue encore l'envolée des prix

de l'énergie. Pourtant, Bruno Le Maire mise sur une croissance de 1,4% en 2023, puis 1,6% en 2024, alors même que, de l'aveu de ses propres services, « tous les risques sont baissiers ». Commentaire d'un spécialiste budgétaire interrogé à l'époque : « Même les plus optimistes étaient à 1,3%-1,4% à la fin du quinquennat. Là, c'est quasi 0,5 point au-dessus. Ils sortent clairement de l'approche prudente qui avait marqué le précédent quinquennat et qui avait permis d'annoncer toujours de bonnes surprises. »

C'est le début de la grande glissade budgétaire. Quelques semaines après son arrivée aux Comptes publics, en mai, l'ex porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, réalise qu'il va être très dif-

●●● Pages 2 et 3



Dérive budgétaire : Le Maire est-il coupable ?

●●● Suite de la page 1

ficile de porter des économies dans le prochain budget, celui de 2023. Son entourage le confie sans le dire officiellement : à cause des élections et de la crise inflationniste, l'effort sera très limité. Il faut notamment financer l'augmentation des professeurs.

Dans le projet de loi de finances, la croissance est pourtant drastiquement revue à la baisse, à



KAK



1%. Un chiffre encore jugé « un peu élevé » par le Haut conseil des finances publiques, la vigie budgétaire rattachée à la Cour des comptes présidée par Pierre Moscovici. Bruno Le Maire n'affiche même plus d'ambition de réduire le déficit, qui doit rester scotché à un niveau très élevé, à 5%, comme en 2022.

Personne ne le réalise encore, mais toutes les digues du sérieux budgétaire commencent à sauter. Dans la copie initiale du gouvernement, il n'est pas prévu d'augmentation du point d'indice des fonctionnaires pour 2023. Le ministre de la fonction publique, Stanislas Guerini, finira par lâcher 1,5% supplémentaire à partir de juillet après 3,5% en 2022. « Le ministre des Finances l'a découvert, il n'avait pas été mis au courant », jure aujourd'hui une source proche de Bruno Le Maire. Cela n'empêche pas le ministre de freiner les velléités de son groupe de faire des économies sur le Crédit impôt recherche ou sur l'apprentissage. « Dans le budget 2023, c'est Bercy qui nous a dit "niet". En 2024, Bercy, nous a dit "oui", mais l'Élysée "niet" », se désole un cadre de la majorité d'alors de la Commission des finances.

Alors que la fin d'année approche, Elisabeth Borne se retrouve pressurisée par les élus locaux. Fin novembre, au Congrès des maires, la Première ministre cède. Elle renonce à toute forme de contractualisation avec les territoires pour les contraindre à modérer leurs dépenses. Un recul qui va bientôt coûter très cher.

Ivresse. Début 2023, Bruno Le Maire sonne le tocsin. « C'est la fin de l'abondance », prévient-il, effaré d'avoir dû céder aux Républicains des chèques carburants de plusieurs milliards d'euros. « Il y a en France, insiste l'homme fort de Bercy depuis 2017, une ivresse de la dépense publique. Comme si la dépense publique effaçait toute difficulté, réglait tout problème, enjolivait la réalité ». Il annonce un grand processus de revue de dépenses et la tenue, le mois suivant, d'un grand raout, les « assises des finances publiques ». Evenement qui ne cessera d'être repoussé jusqu'en juin. Réformer l'Etat ? Ce n'est pas le moment. Le gouvernement concentre toutes ses forces pour essayer de faire adopter, au forceps, la réforme honnie des retraites. Avec des tirs dans le dos de l'allié supposé la soutenir, les LR.

Le temps passe et la France reçoit une nouvelle injection de morphine. En mars, l'Insee annonce que le déficit 2022 s'est réduit plus vite que prévu. Il descend à 4,7% au lieu de 5%. De quoi

atténuer la hauteur des marches de réduction du déficit suivantes. Bruno Le Maire triomphe. « La baisse des impôts permet, paradoxalement, d'obtenir des recettes fiscales supplémentaires. Preuve qu'en baissant l'impôt sur les sociétés, on augmente les recettes de cet impôt en créant plus de richesses. » Pourquoi faire un effort pour redresser les comptes quand ils s'améliorent tout seuls ? Bruno Le Maire tient plus que tout à ne pas toucher aux impôts.

Les économies sont donc reportées à 2024. Pour les trouver, Elisabeth Borne mouille le maillot. « On ne peut plus avoir des ministères qui, tous les jours, annoncent des dépenses qu'ils ne savent pas financer », tance son entourage. Mais les réflexes sont difficiles à changer, après le « quoi qu'il en coûte » présidentiel. Gabriel Attal s'empresse de promettre une nouvelle baisse d'impôts, cette fois en faveur des classes moyennes. Du côté de Bruno Le Maire, on croit encore possible d'offrir rapidement 2 milliards d'euros aux contribuables... Il faut bien répondre à l'angoisse des Français face à l'envolée des prix alimentaires ! Le lendemain, Fitch dégrade la note de la France. Sous pression des agences de notation, le ministre des Finances annonce des gels de crédits pour tenir les comptes en 2023. Le 19 juin, le jour des assises des finances publiques, est enfin venu. Ton martial, Bruno Le Maire promet des mesures difficiles, comme la lutte contre l'explosion des arrêts de travail, l'instauration de franchises médicales, ou une participation obligatoire pour mobiliser son compte personnel de formations.

Le ministre des Finances n'en continue pas moins de souffler lui-même le chaud et le froid sur les économies nécessaires. Fin août 2023, sa prévision de croissance de 1% redevient soudainement crédible grâce au rebond inattendu de la croissance au deuxième trimestre. « Il est évident qu'à partir du moment où nous avons des chiffres de croissance meilleurs, les économies nécessaires sont moins importantes, confie le ministre des Finances en privé. De toute façon, il n'aurait pas le feu vert de l'Élysée. « Frapper plus fort, parfois, je le ferai bien volontiers, mais on tempère un peu mes ardeurs », ironise-t-il devant ses interlocuteurs.

Résultat, toutes les propositions explosives des assises des finances publiques passent à la trappe. Aucune trace dans le budget 2024. Trop sensible. Dans une interview à l'Opinion, en juillet, le président du groupe LR du Sénat, un certain Bruno Retailleau, enrage. « Je croyais vrai-



ment que le gouvernement allait faire des économies cette année. Je faisais confiance à Bruno Le Maire que je pense sincère. J'ai été stupéfait. Le président de la République a-t-il pris conscience de la vulnérabilité française ? » Bruno Le Maire se plaint d'avoir essuyé reproches. « Dieu sait qu'il aurait pu le critiquer depuis 2022 sur les finances publiques », lâche un proche.

La quasi-intégralité des économies du budget 2024 repose sur la fin des mesures exceptionnelles de lutte contre la Covid ou la crise énergétique. Dans l'entourage de l'ex-ministre, on tente d'en tirer les leçons : « Tant que le ministre des Finances se fera contourner par le Premier ministre ou par le Président, il n'y aura aucune chance de résoudre le problème de la dépense. L'art 40 permet de dépenser en veux-tu en voilà ; il faut le réformer ».

Trajectoire. C'est pourtant à ce moment précis que les comptes commencent à partir en vrille. Fin mars 2024, l'Insee arrête les compteurs pour 2023 : il manque 21 milliards de recettes fiscales par rapport aux dernières prévisions ! Bruno Le Maire était-il au courant de ce dérapage ? Et depuis quand ? Pourquoi n'a-t-il rien fait pour corriger le tir ? Sidéré de voir ce chiffre catastrophique fuiter dans la presse, le président de la Commission des finances du Sénat, Jean-François Husson, se précipite à Bercy pour récupérer les notes confidentielles des services.

Datée du 7 décembre, l'une d'elles, dévoilée par l'Opinion, est devenue « aussi fameuse que la dépêche d'Ems ». Dixit Bruno Le Maire. Elle alerte sur un dérapage du déficit à 5,2% du PIB, contre une cible de 4,9% à cause de rentrées fiscales moins bonnes qu'espéré par Bercy. Alors que le budget 2024 est toujours en cours d'examen au Parlement, avec une hypothèse de 1,4% de croissance, devenue, entre-temps, hautement improbable...

Dès le début octobre, le ministre sait que le vent a tourné. En marge d'une séance de « questions au gouvernement », le 3, son cabinet réunit en dernière minute huit de ses députés les plus proches, membres de la commission des Finances. Dans un petit bureau du Palais Bourbon, Bruno Le Maire les informe qu'il faut désormais « à tout prix » redresser la trajectoire par des économies. Sinon, « on va se faire taper par les marchés », lâche-t-il. Il veut faire pression sur Elisabeth Borne. Les parlementaires sont priés de faire passer le mot à leurs collègues pour conte-

nir nombre d'amendements de dépenses.

Début décembre, le budget 2024 n'est pourtant toujours pas modifié. « Le ministre aurait pu, techniquement, annoncer que le déficit ne serait pas de 4,9% mais de 5,2%, considère le spécialiste des Finances publiques, François Ecalle, interrogé par la mission d'enquête mise sur pied par le Sénat. Il ne l'a pas fait, je pense qu'il a procrastiné. A défaut de l'absoudre, je comprends, en mon for intérieur, qu'il ait hésité à faire revoter l'article d'équilibre du projet de loi de finances ».

Il faut dire qu'il n'y avait aucune majorité à l'Assemblée et que la lettre signée de la main du directeur général du Trésor conseille de « ne pas communiquer sur cette mise à jour encore entourée de nombreux aléas ». Ce qui n'empêche pas Jean-François Husson de dénoncer une « rétention d'informations ». Loin d'atterrir à 5,2%, le déficit 2023 terminera même à 5,5%. Une « perfect storm » qui ne doit jamais se reproduire, jure Bruno Le Maire.

Noire. Non seulement les prévisions de recettes étaient surestimées par Bercy, à commencer par celles de l'impôt sur les sociétés, mais en plus, la prévision de croissance du ministre était bien trop optimiste. Bruno Le Maire, qui a eu raison contre tout le monde sur la croissance 2023, s'est entêté jusqu'au bout. A posteriori, un des responsables du contrôle budgétaire se lâche. « 2024 est une année noire à tous égards. On n'est pas dans l'insincérité mais on est dans le foutage de gueule ». La suite de l'histoire est connue. Fraîchement débarqué à Matignon, après son passage éclair à l'Education nationale, Gabriel Attal signe très vite, en février 2024, 10 milliards d'annulations de crédits par décrets. Quasiment le maximum possible par voie réglementaire. Mais c'est loin d'être suffisant. Bruno Le Maire se bat pour présenter un projet de loi de finances rectificative, afin d'arriver à tout prix à 4,9% de déficit à la fin de l'année. Mais l'Elysée y voit une manœuvre politique. Le risque est trop grand de voir une motion de censure adoptée, alors que le pouvoir est presque accusé d'avoir maquillé les comptes... A quelques mois des élections européennes, qui plus est.

L'arbitrage est rendu lors d'une réunion avec les chefs de groupe de la majorité, à l'Elysée. « On pensait que les 10 milliards suffiraient. Bruno Le Maire, lui, voulait réduire le déficit à 4,9% et non pas 5,1% », raconte rétrospectivement un participant au dîner élyséen du 20 mars. A Matignon, l'équipe de Gabriel Attal martèle qu'il est parfait-



tement possible d'atterrir à 5,1% de déficit avec des annulations de crédits.

Les notes d'alerte du Trésor continuent pourtant : si rien n'est fait, le déficit pourrait terminer à 5,6% du PIB, peut-on lire dans l'une d'elles, datée du 17 juillet. Sans explication véritablement convaincante, les rentrées fiscales ne suivent plus la croissance de l'activité. Elles restent nettement en deçà de la croissance. Face à cette situation de crise, les ministres en poste restent impuissants alors qu'Emmanuel Macron n'en finit plus de chercher un Premier ministre. Démissionnaires après la dissolution surprise du 9 juin, ils n'ont plus de légitimité.

A mesure que la fin d'année se rapproche, la situation se dégrade encore. Dans une note confidentielle datée du 11 septembre que l'Opinion a pu consulter, le Trésor table sur un déficit de... 6,3%. Non seulement les recettes ne sont pas au rendez-vous, mais les dépenses des collectivités locales explosent à l'approche des élections municipales de 2026.

Le nouveau ministre du Budget de Michel Barnier, Laurent Saint-Martin, « macroniste chimiquement pur », comme il se définit lui-même, doit redresser la barre. D'urgence. Quitte à augmenter les impôts de 30 milliards. L'enterrement du macronisme ? « Gabriel Attal aurait fait la même chose, balaye un proche. Je ne vois pas comment on peut faire autrement ». Le directeur de cabinet du Premier ministre, Jérôme Fournel, n'était-il pas le directeur de cabinet de Bruno Le Maire juste avant de prendre son nouveau poste ? « Il en a chié pendant toutes ces années, ce n'était pas exactement sa ligne ; il se retrouve de l'autre côté, il a des possibilités d'action qu'il n'avait pas à Bercy », conclut un de ses familiers.

Une troisième commission d'enquête parlementaire vient d'être décidée. « On a l'impression de faire une partie de Cluedo. C'est grotesque, évacue-t-on aujourd'hui à Bercy. Si la question de cette commission est "y a-t-il quelqu'un qui a caché quelque chose", alors ça va faire pschitt ». A l'Elysée, on craint surtout que l'audition de Bruno Le Maire « ouvre un front contre Macron » : « Il va se défendre corps et âme parce qu'il ne veut pas payer pour... celui qui a tout dépensé ».

@mvignaud
 @fxbourmaud

« Je croyais vraiment que le gouvernement allait faire des économies cette année. Je faisais confiance à Bruno Le Maire que je pense sincère. Le président de la République a-t-il pris conscience de la vulnérabilité française ? »

Début 2023, Bruno Le Maire sonne le tocsin. « C'est la fin de l'abondance », prévient-il, effaré d'avoir du céder aux Républicains des chèques carburants de plusieurs milliards d'euros



« Il y a, en France, une ivresse de la dépense publique », avait averti **Bruno Le Maire** en 2023.

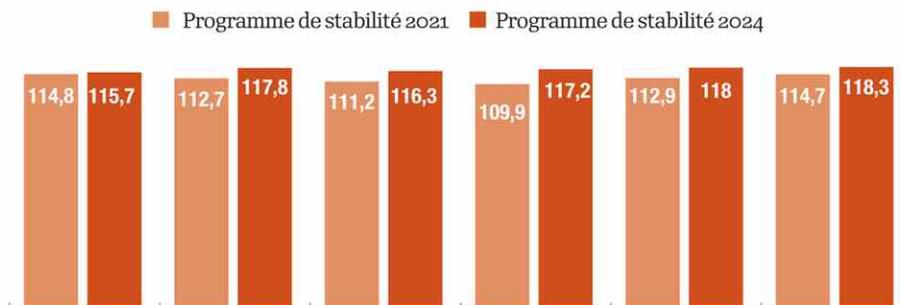
SIPA PRESS

2020-2025 : cinq années de dérapage

Déficit public, en % du PIB

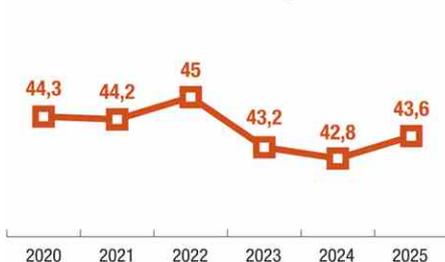


Dettes publiques, en % du PIB



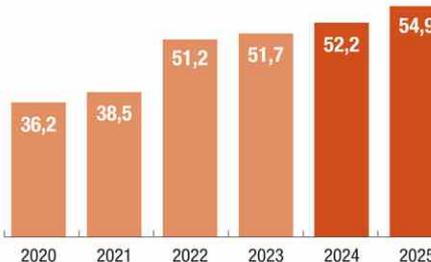
Taux de prélèvements obligatoires

En % du PIB (hors crédit d'impôts)



Charge de la dette

En milliards d'euros



SOURCES : PROGRAMME DE STABILITÉ 2024, INSEE, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

